

Samsung Galaxy S8 ou S8+ : Une première faille de sécurité dénichée

	Samsung Galaxy S8 ou S8+ : Une première faille de sécurité dénichée
---	--

La semaine dernière, le géant Sud-Coréen Samsung dévoilait ses nouveaux Smartphones Galaxy S8 et S8+. Un enjeu important pour le constructeur qui souhaite retrouver une image de marque suite à ses déboires avec les batteries explosives de son Note 7. Mais alors que les nouveaux modèles S8 et S8+ ne sont pas encore commercialisés, une première faille vient d'être décelée, le système de reconnaissance faciale peut être en effet trompé par une simple photo.

Galaxy S8 : Le système de reconnaissance faciale déjoué par une simple photo

Quelques jours seulement après sa présentation officielle, le Samsung Galaxy S8 est déjà sous le feu des critiques. En effet, une vidéo mise en ligne le 29 mars par la chaîne iDeviceHelp montre un utilisateur déverrouiller un **Samsung Galaxy S8** à l'aide d'une simple photo. Le système de **reconnaissance faciale** censé être un procédé sécurisé montre donc déjà sa première faille !

Avec ses deux nouveaux modèles, le constructeur Samsung avait pourtant misé sur la sécurité avec la présence **d'un système de reconnaissance d'iris**, un lecteur d'empreintes digitales situé désormais au dos de l'appareil ainsi que la reconnaissance faciale, une manière rapide et aisée de déverrouiller le Galaxy S8 ou S8+...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Samsung Galaxy S8 ou S8+ : Une première faille de sécurité dénichée*